

## COMMENT INTERVENIR SI VOTRE ENFANT VIT DE L'INTIMIDATION



Votre rôle consistera surtout à soutenir et à accompagner votre enfant à travers cette réalité. Voici quelques

pistes d'intervention :

- ❑ Félicitez-le d'en avoir parlé et prenez le temps de l'écouter
- ❑ Prenez la situation au sérieux
- ❑ Établissez une entente avec votre enfant sur le moyen que vous allez prendre afin d'informer l'école, tout en le rassurant sur la confidentialité
- ❑ Évitez de régler tous les problèmes à sa place. Votre enfant a besoin d'être rassuré, mais il doit inévitablement être mis à contribution dans la recherche de solutions

## SI MON ENFANT FAIT PREUVE D'INTIMIDATION À L'ÉCOLE

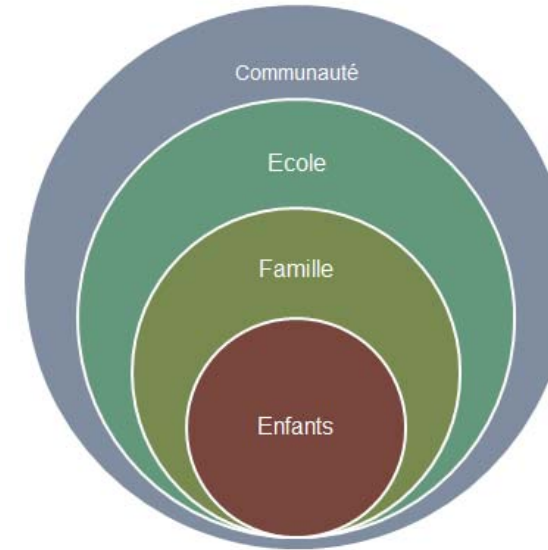
- ❑ Exprimez votre désaccord envers son geste
- ❑ Évitez de banaliser la situation
- ❑ Travaillez en partenariat avec l'école
- ❑ Aidez votre enfant à comprendre la gravité de ses gestes et exposez clairement les conséquences s'il poursuit ce genre de comportement
- ❑ Sensibilisez-le aux différences
- ❑ Discutez des différentes façons de gérer sa colère
- ❑ Référez-vous à un professionnel de l'école si l'intimidation se poursuit ou si le problème vous préoccupe

***L'enjeu est de conserver une position claire face à ce type de comportement***

## ***Rien ne justifie la violence!***

POUR ÊTRE EFFICACE, TRAVAILLONS...

***ENSEMBLE!***



### Sites de références

- ❖ [www.mojagis.com](http://www.mojagis.com)
- ❖ [www.mels.gouv.qc.ca](http://www.mels.gouv.qc.ca)

L'INTIMIDATION EN MILIEU  
SCOLAIRE

**PRÉVENIR,  
INTERVENIR...  
*ENSEMBLE!***



***Dépliant à l'attention  
des parents***

## DÉFINITION INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

## QUELS SONT LES SIGNES D'UN ENFANT VICTIME D'INTIMIDATION À L'ÉCOLE?

Votre enfant :

- Revient-il à la maison avec des vêtements ou des objets abimés?
- A-t-il perdu de l'intérêt pour des activités qu'il aimait?
- Invite-t-il peu d'amis à la maison ou est-il rarement invité chez des amis?
- Refuse-t-il d'aller à l'école?
- A-t-il souvent mal à la tête, au ventre?
- Perd-il de l'intérêt envers le travail scolaire?
- Ses résultats scolaires baissent-ils de façon inexplicée?
- Semble-t-il triste ou malheureux?
- Est-il irritable ou ressent-il de la colère?
- Réclame-t-il ou vole-t-il de l'argent?



*Certains éléments peuvent aussi être reliés à d'autres difficultés vécues par votre enfant!*

## SI MON ENFANT EST TÉMOIN D'INTIMIDATION À L'ÉCOLE

Proposez-lui trois alternatives :

1. Dénoncer la situation à un adulte de l'école;
2. S'il se sent capable, il peut intervenir auprès de l'intimidateur en lui disant de cesser ses gestes. Par contre, l'enfant ne doit pas se mettre en danger;
3. Soutenir la victime en lui disant qu'il est en désaccord avec ce comportement. Il peut aussi lui conseiller d'en parler à un adulte, en le rassurant sur la confidentialité.

***Sensibilisez votre enfant à l'importance d'agir s'il est témoin!***

## QUE VA-T-IL SE PASSER À L'ÉCOLE EN CAS D'INTIMIDATION?

Dans la journée :

- Arrêt d'agir par un intervenant (en cas d'intervention directe)
- On nomme le comportement et l'impact possible (en cas d'intervention directe)
- On rencontre la victime afin de l'informer du suivi et s'assurer de sa protection
- L'intimidateur est rencontré par l'intervenant pivot et un compte rendu est rédigé
- À la réception du compte rendu, la direction rencontre l'intimidateur et applique les sanctions disciplinaires adéquates
- Les parents des victimes et des intimidateurs sont contactés afin de les informer de la situation

Dans la semaine :

- Plainte à la SQ (si nécessaire)
- Suivi des démarches aussi longtemps que ce sera nécessaire